

Revendications de l'AG de grève de Saint-Denis

**Nous, enseignants grévistes de Saint-Denis,
posons comme revendications immédiates :**

1) Un plan de développement pour l'éducation dans le 93, dont la déclinaison pour le 1er degré dans la ville de Saint-Denis représente **198 postes** :

- ⇒ 30 postes pour assurer le respect des seuils de 98, dont nous exigeons qu'ils soient gravés dans le marbre ;
- ⇒ 56 postes de maîtres supplémentaires afin que chaque école de l'éducation prioritaire en bénéficie comme le Ministère s'y est engagé ;
- ⇒ 20 postes de ZIL sur la ville afin de régler les problèmes de remplacement ;
- ⇒ 47 postes de RASED (11 psy, 1 maîtres G et 25 maîtres E) afin qu'il y ait un réseau complet pour 30 classes en moyenne ;
- ⇒ 30 postes de TPS afin de tenir les engagements ministériels en terme d'accueil des 2 ans ;
- ⇒ 5 postes pour étoffer les équipes de circonscription ;
- ⇒ ouverture d'un nombre à définir d'UPE2A ;
- ⇒ 10 postes supplémentaires pour les brigades REP+.

2) Pour le 2nd degré:

- ⇒ le recrutement de surveillants (AED) à concurrence de 1 pour 50 élèves,
- ⇒ 1 poste de CPE supplémentaire par REP,
- ⇒ des assistants pédagogiques
- ⇒ un renfort du pôle médicosocial.

3) Le recrutement d'enseignants titulaires en nombre suffisant.

4) Pas plus d'un enseignant stagiaire par école, hors REP+, à condition que tous les autres postes soient occupés par des titulaires.

5) Le recrutement d'AVS formés, et la formation des enseignants et des AVS, et leur intégration dans la fonction publique, en nombre suffisant pour couvrir toutes les notifications MDPH.

6) Un poste d'aide à la direction dans chaque école.

7) La construction d'écoles et de collèges à taille humaine.

8) Non à la territorialisation de l'école : retrait des réformes des collèges et des rythmes scolaires.

Avec le soutien des sections syndicales dyonisiennes

